Octobre 2023

Entretien des locaux et des dispositifs médicaux





en cabinet de santé secteur ville

CPias Bretagne
cpias-bretagne@chu-rennes.fr
02 99 28 83 03

Entretien des locaux en cabinet de santé

Entretien courant des locaux

- **Tous les jours**
- Comprend l'**aération des locaux**
- **Produits** : détergent ou détergent/désinfectant, prêt à l'emploi ou à diluer

Pour les surfaces hautes :

- Nettoyage à l'aide de lingettes pré-imprégnées d'un produit détergent/désinfectant ou d'une chiffonnette propre à usage unique imprégnée de produit détergent-désinfectant.
- Respecter le temps de séchage spontané.

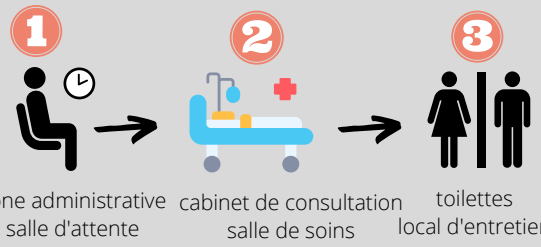
Pour le sol :

- Balayage humide tous les jours
- Lavage 1 fois par semaine avec :
 - soit un produit détergent avec rinçage
 - soit un bandeau microfibre (norme bactéricidie NF EN 13697) + eau
 - soit un nettoyeur vapeur sous pression
 - soit avec un produit détergent/désinfectant (sans rinçage)

Technique de bionettoyage

Commencer du haut vers les bas
par les zones les + propres
vers les zones les + sales

À chaque zone sa chiffonnette



Lors de l'utilisation du détergent-désinfectant : mettre des lunettes de protection (risque de projection du produit), un tablier et des gants de protection norme NF EN 374



Entretien courant du matériel non médical

Le réfrigérateur doit être nettoyé et désinfecté chaque semaine à l'aide d'un détergent/désinfectant agréé pour usage alimentaire (TP4), puis rincé .
Un contrôle quotidien de la température suivi de son enregistrement doit être effectué (valeur cible 4°C)

Les jouets doivent être lavables (éviter les peluches et le tissu)
Ils doivent être nettoyés mensuellement à l'aide d'un détergent-désinfectant alimentaire (plus fréquemment en période épidémique) et rincés. Le lave vaisselle peut être une alternative.

Les zones de stockage de matériel ou de médicaments seront nettoyées tous les 3 mois à l'aide d'un détergent/désinfectant

Souillures par projections ou aérosolisations de substance biologique d'origine humaine :
nettoyer immédiatement avec un détergent à rincer puis désinfecter avec un désinfectant ou de l'eau de Javel toutes les surfaces souillées

Entretien des dispositifs médicaux

PRINCIPES DE GESTION DES DM

- *Le matériel à usage unique est à privilégier.*
- *Il appartient au professionnel de vérifier avant le geste que le dispositif a bénéficié d'un traitement adapté à son usage. Ce traitement doit être à la fois conforme aux bonnes pratiques mais aussi aux recommandations du fabriquant pour ne pas en altérer les caractéristiques.*
- *Identifier un lieu de stockage propre respectant l'intégrité des emballages des matériels.*
- *Vérifier les dates de péremption des stocks, la date limite de validité de stérilisation, l'intégrité de l'emballage avant utilisation.*

TRAITEMENT DES DM EN FONCTION DU NIVEAU DE RISQUE

Désignation du matériel	Classement du matériel	Niveau du risque infectieux	Niveau de traitement requis
Contact avec la peau saine ou sans contact avec le patient	Non critique	Risque bas	Désinfection de bas niveau
Contact avec une muqueuse ou la peau lésée superficiellement	Semi-critique	Risque médian	Désinfection de niveau intermédiaire ou usage unique stérile
Introduction dans un système vasculaire ou dans une cavité ou un tissu stérile	Critique	Haut risque	Matériel à usage unique stérile ou stérilisation si matériel réutilisable

Traitement des DM réutilisables non critiques non immergeables

Utiliser un détergent/désinfectant adapté au niveau de risque.



TRAITEMENT DES DM REUTILISABLES ET IMMERGEABLES

Pré-désinfection

Immersion complète dans une solution détergente/désinfectante

Ouvrir ou démonter les instruments articulés (respecter la dilution et le temps d'immersion préconisés par le fournisseur)

Nettoyage

Par action mécanique avec une brosse ou un écouvillon

Rinçage

Avec l'eau du réseau

Séchage

À l'air libre

Désinfection de bas niveau

Désinfection

Avec un produit désinfectant de niveau intermédiaire

Rinçage

Eau bactériologiquement maitrisée

Séchage

À l'air libre

Désinfection de niveau intermédiaire

Conditionnement

Sachet ...

Stérilisation

Par un autoclave de classe B, à la vapeur d'eau avec un plateau de 18 minutes à 134°C

Contrôle

Des paramètres de stérilisation

Stérilisation

Les produits d'entretien

Lors de l'utilisation des produits d'entretien, veillez à porter les EPI* pour vous protéger !



**Equipement de Protection Individuelle*

BIONETTOYAGE

Produit	Utilisation	Normes d'efficacité requises	Alternatives éco-responsables
Détergent simple	Sols	Pas de norme	Eau + microfibre OU vapeur
Détergent-désinfectant	Surfaces hautes Sanitaires	Les normes suivantes en "condition de saleté" : • Bactéricidie NF EN 13727 • Levuricidie NF EN 13624 (*C. albicans*) • Virucidie partielle NF EN 14476 (active contre les virus enveloppés) **EN CAS D'EPIDEMIE :** • Les mêmes normes + virucidie complète NF EN 14476 (virus enveloppés et virus nus) **EN CAS DE CLOSTRIDIOIDES DIFFICILE :** • Les mêmes normes + sporicidie NF EN 14347 (à minima) ou NF EN 17126	Vapeur (NF T72110)
Détartrant	Sanitaires	Pas de norme	Vinaigre blanc
Désinfectant simple (Eau de Javel)	Toutes surfaces compatibles	⚠ Est uniquement un désinfectant (ne nettoie pas) • Bactéricidie/virucidie : dilution au 1/10 • Sporicidie : dilution au 1/5	-

Veillez à bien respecter les préconisations des fournisseurs : dilution, température, temps de trempage ou de contact, fréquence de renouvellement de la solution, date de péremption.

DISPOSITIFS MEDICAUX



Lingettes détergentes/désinfectantes :

"En condition de saleté" :
- Bactéricidie : NF 13727
- Levuricidie : NF 13624 (*C. albicans*)

} ou NF 16615

- Virucidie partielle (virus enveloppés) : NF 14476



Produits détergents/désinfectants pour la pré-désinfection et le nettoyage par immersion des dispositifs médicaux :

Marquage CE requis

"En condition de saleté" :
- Bactéricidie NF 13727 au minimum, NF 14561 souhaitée
- Levuricidie NF 13624 (*C.albicans)* au minimum, NF 14562 souhaitée
- Virucidie NF 14476



Produits détergents/désinfectants pour les dispositifs médicaux "non critiques" et non immergeables :

"En condition de saleté" :
- Bactéricidie NF 13727
- Levuricidie NF 13624 *(C. albicans)*
- Virucidie NF 14476

Les 9 pictogrammes de danger :



Je flambe

Je pollue

Je nuis gravement à la santé

Je tue

J'altère la santé ou la couche d'ozone

Je fais flamber

Je ronge

J'explose

SOURCES



- Actualisation des précautions standard, établissements de santé, établissements médicosociaux, soins de ville, SF2H HygieneS, juin 2017
- Guide de bonnes pratiques de traitement des dispositifs médicaux réutilisables, SF2H HygieneS, novembre 2022
- Guide pour le choix des désinfectants, produits de désinfection chimique pour les dispositifs médicaux, les sols et les surfaces, SF2H HygieneS, janvier 2015
- Guide régional, éconettoyage, généralités et secteurs de soins hors salles propres et environnement maitrisé, ARS Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2021
- Traitement des dispositifs médicaux réutilisables en EMS, CPias Occitanie, octobre 2021
- Guide de l'entretien des locaux en établissement médico-social. Recommandations, CPias Bourgogne-Franche-Comté, 2019
- www.prodhybase.fr

Pour plus d'informations :

www.cpias-bretagne.fr